



Explications des prévisions respectives du Ministère des Finances et du Haut Commissariat au Plan relatives au déficit budgétaire et à l'endettement du Trésor

-Raisons de la large convergence et des faibles différences-

1- Déficit budgétaire

Les prévisions du HCP, au titre du Budget Economique Prévisionnel publié en Janvier 2014, font ressortir un déficit budgétaire de près de 52 milliards et devrait représenter 6% du PIB. Il est à noter que nos prévisions situent la croissance du PIB à 4,4% en 2013 et l'inflation (mesurée par le déflateur du PIB) à 1,5%, soit une croissance nominale de 5,9%. Le Ministère des Finances, qui constitue notre source en ce qui concerne les données budgétaires, a retenu un déficit budgétaire de 50,5 milliards de dirhams, à fin novembre 2013. A l'échéance de 2013, nos prévisions sur les recettes et les dépenses, compte tenu, des décisions prises par le Gouvernement d'annuler les crédits d'investissement non engagés au 31 octobre, et de la rigidité des dépenses de fonctionnement au cours de ce mois, aboutissent à un déficit budgétaire de 52 milliards de dirhams en augmentation de 1,5 milliards de dirhams par rapport à fin Novembre 2013.

Il est à souligner, dans ce cadre, que la Trésorerie Générale du Royaume a publié les résultats de l'exercice budgétaire 2013 qui font ressortir un déficit budgétaire de 52,5 milliards de dirhams.

Les prévisions de clôture de l'exercice budgétaire 2013 du Ministère des Finances donnent un taux de déficit budgétaire de 5,4% du PIB sans mentionner ni le niveau en dirhams du PIB ni celui du déficit budgétaire.

Quelque soit les résultats définitifs sur le niveau du déficit budgétaire, il subsistera toujours une différence entre les prévisions du HCP et celles du Ministère des Finances, en raison de la différence du taux de croissance nominale estimé pour 2013 par le HCP à 5,9% et celui du Ministère des Finances à 7,3%.

Par ailleurs, le HCP établira à fin mars 2014 les comptes nationaux relatifs au quatrième trimestre de l'année 2013, ce qui permettra d'avoir une estimation meilleure de la croissance économique nationale sur la base de l'ensemble des comptes trimestriels de l'année 2013. Au mois de juin la comptabilité nationale produira, comme il est de coutume, les comptes nationaux provisoires pour l'année 2013 qui renseignent sur les réalisations effectives de la croissance économique globale et sectorielle, les équilibres ressources-emplois et les capacités de financement de l'économie. Ce processus d'élaboration des comptes nationaux aussi bien trimestriels qu'annuels s'appuient sur les statistiques sous-produits par l'ensemble des administrations publiques et, en particulier, le Ministère des Finances en ce qui concerne les agrégats budgétaires.

2- Endettement du Trésor

Les résultats provisoires de l'exécution de la loi de finances 2013, publiés sur le site du Ministère des finances, font ressorti un taux d'endettement du Trésor à 62,5% du PIB contre 59,6% à fin 2012. Compte tenu d'une croissance nominale du PIB en 2013 de 7,3% prévu par la Ministère des Finances (Rapport Economique et financier accompagnant le Loi de Finances 2014), le PIB nominale en 2013 estimé par le Ministère des Finances serait de 888,6 milliards de dirhams et l'encours de l'endettement du Trésor serait de 555,4 Milliards de dirhams.

Les prévisions du HCP tablent sur un encours de la dette du Trésor en 2013 de près de 557,3 milliards de dirhams représentant 63,5% du PIB contre 493,7 milliards de dirhams, soit 59,6% du PIB en 2012.

La différence de près de 2 milliards de dirhams entre l'encours de la dette du Trésor prévu par la HCP et celui prévu par le Ministère des Finances provient, en particulier, du fait que la croissance économique n'est pas définitivement connue. Si l'encours de la dette du Trésor prévu par le Ministère des Finances était rapporté au PIB nominal estimé par le HCP, il donnerait un taux de 63,3% du PIB.